



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 février 1999**

**Convention de partenariat entre la Ville de Niort et EDF-GDF Services  
Vienne et Sèvres**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Mars 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99095

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999**

**Développement Action Culturelle**

**Convention de partenariat entre la Ville de Niort et EDF-GDF  
Services Vienne et Sèvres**

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la convention cadre de partenariat conclue avec EDF-GDF service Poitou-Charentes lors des renouvellements des contrats de concession d'électricité et de gaz, il a été convenu qu'EDF-GDF serait partenaire d'actions municipales dans le domaine culturel.

Pour l'année 1998, les actions soutenues ont été les suivantes :

- les Jeudis niortais (120 000 F HT)
- les Illuminations de Noël (140 000 F HT)
- l'opération "Pas un enfant sans spectacle de Noël" (40 000 F HT)

soit un total de 300 000 F HT.

Pour l'application de la convention cadre précitée, il est prévu d'établir une convention particulière par opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les conventions d'application de partenariat culturel ci-annexées.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)